

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° <b>2685/2020</b>	<b>Objet</b> : Vœu relatif à la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat

Conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Pouvoirs : 6

Absents : 2

Votants : 25

L'an deux mil vingt, le 11 juin à 19 h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 5 juin 2020, s'est réuni exceptionnellement à la salle des fêtes municipale en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

**Présents** : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Pierre BORNE, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Alain BOUKRIS, Joël VILLAÇA, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Hakima OULD SLIMANE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Samantha CRISIAS conseillers municipaux.

**Absents représentés** : Marie-Paule BOILLOT donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Marie-France PELLETEY donne pouvoir à Dominique MAIGNAN, Magali OLIVE donne pouvoir à Arlette LEPARC, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Joël VILLAÇA, Raymond CANTAREL donne pouvoir à Martine HARBULOT, Maryse MATHIEU donne pouvoir à Martine HARBULOT.

**Absents** : Alexandre RICHE, Fabrice LEVEAU.

Madame Danielle METRAL a été nommée secrétaire de séance

**Vu** le code des collectivités territoriales ;

**Considérant** que la ville de Sceaux a émis un vœu relatif à la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat et le gaspillage énergétique lors de sa séance du conseil municipal du 30 janvier 2020, afin que celle-ci soit une priorité absolue dans les politiques publiques en devenant la grande cause nationale 2020 ;

**Considérant** que la ville de Marolles-en-Brie s'associe à la démarche et propose à son assemblée délibérante l'adoption dudit vœu ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité**

**ARTICLE 1 : ADOPTE** le vœu relatif à la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat, ci-annexé.

**ARTICLE 2 : S'ENGAGE** à transmettre la présente délibération à la Ville de Sceaux.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 11 juin 2020



Sylvie GERINTE  
Maire de Marolles-en-Brie